

La protection de l'Estuaire de la Gironde est au cœur de vos préoccupations

Vous, adhérents de l'association « Estuaire Pour Tous », vous vous sentez impliqués dans la préservation de l'Estuaire de la Gironde. Le Conseil d'administration est fier de contribuer avec vous à la réussite des ambitions fixées.

Depuis la création de l'association en 2007, combien de combats gagnés :

- **1^{re} victoire** : abandon du projet d'un port méthanier en 2009 au Verdon-sur-Mer.
- **2^e victoire** : abandon du projet d'extraction des granulats, banc du Matelier, au large de la Palmyre, dix ans plus tard.
- **Annulation** du projet d'allongement de la digue du Bac au port de Royan. (2011)
- **Création du Parc Naturel Marin** en avril 2015 (deux membres du C.A. font partie du Conseil de gestion).
- **L'association siège** au conseil de développement du Grand Port Maritime de Bordeaux (8 novembre 2019), à la CLIN (commission locale d'information nucléaire depuis avril 2019) et à la CLE (commission locale de l'eau).

Les sujets de mobilisation pour notre association ne manquent pas :

- **Problèmes de qualité des eaux de baignade**, entraînant en 2019 la perte du label « Pavillon bleu » pour certaines plages. Une expertise doit être menée en toute impartialité pour en connaître les causes.
- **Problèmes sur la pollution des eaux** du fleuve par les produits chimiques et radioactifs ; nous complétons nos recherches.
- **Création d'une escale de croisière à Pauillac** avec remise en cause de la stabilité des fonds et libération possible de polluants enfouis. (*dossier en cours*)
- **Échanges fructueux et constructifs avec le Smiddest** (syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire) et les communautés de communes des deux rives sur toutes les problématiques concernant l'Estuaire de la Gironde.

Pour faire connaître ces victoires et réaliser celles à venir, pour poursuivre ensemble vos ambitions et convictions associées à l'Estuaire de la Gironde, le renouvellement annuel de l'adhésion est un geste essentiel.

N'hésitez pas à :

- faire circuler le journal d'Estuaire pour Tous (deux parutions annuelles).
- faire connaître votre association, ses succès et ses réussites.
- Contribuer à maintenir votre pouvoir dont le nombre d'adhérents est un élément majeur.